

Réf: Dossier 213417

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEDDAR »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
CITE POLICIERE, Lot ND, Ilot 336

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEDDAR »

Objet : - Vente de voitures aménagement fonciers crypto monnaies et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
CITE POLICIERE, Lot ND, Ilot 336

Dirigeant(s) M SERY DIEU-DONNE ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05576 du 26/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38678/GTCA/RC/2023 du 26/05/2023

